



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FEVRIER 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Présents : Christian RIPERT, Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Alexandre ALLEGRE, Sylvie MONTI, Isabelle PARIS, Michel RINAUDO, Christian ROUX.

Absents excusés : Laëtitia ALONSO (procuration à Marcel LOMBARDI), Sylvie CALAMEL (procuration à Christian ROUX), Marie-Hélène ENRIETTO (procuration à Sylvie MONTI)

Secrétaire de séance : Sylvie MONTI
Secrétaire adjointe : Carine BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présent pour cette réunion et déclare la séance ouverte à 16h00 et donne lecture du PV de la séance précédente, du 13 décembre 2016 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Comptes rendus différents syndicats

Syndicat Rhône-Ventoux (CR du 26 janvier 2017 à Gigondas - Alexandre Allegre) : A l'ordre du jour :

- Débat sur les orientations budgétaires 2017 des trois postes : eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. La lecture de chaque budget prévisionnel précède les questions réponses sur les contenus.

Dans cette présentation figurent les tarifs applicables en 2017. *Je soumetts l'idée de les diffuser, sur le site de la commune, à titre d'information pour les abonnés.*

La suite de la réunion consiste à délibérer sur les divers travaux à lancer ; ceux-ci ayant été préalablement débattus en commission. Il est procédé aux votes.

A noter qu'un des points concernant la modification du périmètre du syndicat sera soumis au vote de chacun des CM des communes adhérentes (il s'agit des communes de Bédarrides et Sorgues qui intègrent la CCSC qui elle délègue l'opérationnel au syndicat). *On peut se poser la question si la COVE ne fera pas la même chose pour l'assainissement non collectif.*

Le président J.Bouletin présente ses vœux aux délégués et maires présents. Il annonce qu'une délégation du syndicat passera dans chaque commune (*à cette occasion Claude ISAILA et moi-même demandons à être présents lors de leur passage, RDV le 30 mars pour Modène.*)

Pour terminer, la commune de Gigondas offre le verre de l'amitié. Prochain comité syndical le 23 mars 2017.

Syndicat d'Electrification Vauclusien (Michel RINAUDO) : Prochaine réunion, lundi 06 février, Michel Rinaudo demande s'il y a des points à aborder concernant Modène à cette prochaine réunion.

Monsieur le Maire fait le point sur les différents problèmes rencontrés concernant les travaux Route de Mazan, faits par l'entreprise AYME (enfouissement des lignes électriques et Télécom) : pas de réunions de chantier pour suivre les travaux, poteaux d'éclairage public pas de niveaux, trous non rebouchés autour des

poteaux, manque une potence d'éclairage public au chemin du mauvais pas, etc... Michel Rinaudo en détaille la liste et propose de les faire remonter au SEV lors de la réunion de lundi prochain.

Norbert Lepatre précise qu'il faudrait également faire la demande de travaux concernant l'enfouissement des lignes au chemin des Libertonnes dès 2017, afin que le SEV les programme dans leurs prévisions de travaux, car il y aura peut-être aussi le passage de la STEP permettant la liaison entre Modène et ST pierre et enfin, la Commune pourrait ainsi planifier un re-goudronnage.

2. Délibération

- Cove : par délibération du 7 juillet 2014, la Cove a décidé d'exprimer son opposition de principe au transfert automatique de la compétence PLU à l'EPCI (le PLUI). Pour s'opposer à ce transfert automatique chaque commune membre doit délibérer en ce même sens permettant ainsi de maintenir la compétence à l'échelle communale. **Opposition au PLUI votée à l'unanimité.**
- Choix du notaire pour l'acquisition du terrain de Monsieur CARLE: Le pré-bornage et le compromis ont été effectués pour l'achat du terrain de Monsieur Carle. Monsieur le Maire s'est rendu chez le notaire Me Beaud pour le compromis. Il faut délibérer pour choisir le notaire. Il faut également délibérer pour demander les subventions à la région pour l'achat du terrain. **POUR Me BEAUD à l'unanimité.**
- SEV Modification statutaire : Le SEV a modifié l'article 2 de ses statuts dans le sens où une collectivité membre du SEV peut confier dans le cadre de la loi MOP du 12.07.1985 le soin de réaliser en son nom et pour son compte une opération (éclairage public, enfouissement de lignes) sous mandat liées à ses compétences. **POUR à l'unanimité.**
- Demande de subvention exceptionnelle pour la classe verte de l'école : L'amicale des parents d'élèves demande une participation exceptionnelle à la commune pour la classe verte de cette année ; 17 élèves de Modène sont concernés et une subvention de 25€ par élève est demandée. **POUR à l'unanimité.**

3. Questions diverses

- Comité des fêtes de Modène : Monsieur le Maire explique que le CDF de Modène a l'opportunité d'acheter de la vaisselle ne coûtant pas plus cher que le montant payé les années précédentes pour la louer à l'occasion du repas de la fête votive. La Présidente l'a informé de cette possibilité et de leur intention d'en faire profiter le CCAS et/ou la Commune notamment lors de l'organisation du repas des aînés. De plus, madame Hernandez, trésorière au CDF propose de donner un lave-vaisselle, d'occasion mais encore en état. Reste à savoir où l'installer. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de donner l'accord au CDF d'acheter de la vaisselle supplémentaire (assiettes plates et assiettes à dessert) en complément de leur achat initial envisagé (verres ballons, couverts et assiettes à soupe) et de leur verser un complément à la subvention de départ pour compenser cet achat supplémentaire. Ainsi, il y aurait toute la vaisselle nécessaire à l'organisation des différents repas proposés sur la commune. Cet achat supplémentaire (assiettes plates et à dessert) représenterait environ 1,10 € pièce TTC chaque assiette. **POUR à l'unanimité.**
- Ancienne décharge : Monsieur le Maire a demandé un nouveau devis à midi clôture car le 1^{er} a 1 an et il y a quelques modifications, il y aura moins de distance que prévu donc normalement moins de frais.

Un devis a aussi été demandé pour la location d'un tracto-pelle, afin de faire enlever les souches des arbres coupés et niveler un peu le terrain par les agents communaux.

Sylvie Monti a demandé un devis à Nicolas Chave et Marc Fouque pour le terrassement final du terrain, ainsi que l'aménagement des 30 cm de couche au-dessus du filet, afin de mettre le terrain en conformité comme demandé par la DREAL suite aux analyses faites. Aucun entrepreneur n'a l'air de savoir de quel filet il s'agit ...il faudra donc rappeler la société

GINGER qui a noté ces observations dans son compte rendu afin de savoir où se procurer un tel matériau.

- Page Facebook : Isabelle Paris demande s'il ne serait pas souhaitable que la Commune ai sa propre page Facebook, vu l'impact des réseaux sociaux et l'étendue de la communication possible. L'ensemble des élus du Conseil Municipal sont d'accord pour la création de cette page Facebook, e précisant bien qu'il faudra rester vigilant aux différentes publications qui la composeront.
- Histoire de Modène : Isabelle Paris relate une discussion eu avec Guy Combel lors de la ballade Téléthon, discussion dans laquelle elle a appris que ce dernier possédait des archives sur l'histoire de Modène...Isabelle Paris suggère de lui proposer de faire une exposition de ces archives...Monsieur le Maire est étonné de ne pas en avoir eu connaissance avant, notamment lors des recherches menées en début de mandat pour la création du site internet de la Commune. Monsieur le Maire suggère que cette « éventuelle » exposition soit proposées lors du marché aux fleurs...à voir avec monsieur Combel qui est également membre du Comité des fêtes.
- ALSH : Sylvie Monti rappelle la réunion intercommunale (Crillon, St Pierre et Modène) concernant le projet de création d'un ALSH. Elle explique notamment qu'elle trouve le coût trop élevé, soit 16,60€ par habitant pour Modène. Elle met en avant également, que la Cove propose déjà aujourd'hui un service de garderie débutant à 7h30 jusqu'à l'heure de début de classe et de l'heure de fin de classe jusqu'à 18h30, reste seulement le problème du mercredi après-midi. Isabelle Paris précise que l'ALSH proposerait un accueil de qualité autre que celui proposé par la garderie et qu'il s'agit avant tout de savoir ce que l'on veut offrir aux familles de la commune, qu'il 'agit aussi et surtout d'un choix politique. Christian Roux acquiesce et précise qu'il s'agit également d'un pari pour l'avenir et que si le projet ne fonctionne pas, comme il s'agirait d'une forme associative, il n'y aurait pas d'engagement et un terme pourrait y être mis au bout d'1 an si cela ne convient plus aux communes. Monsieur le Maire pense que la création d'un ALSH pourrait créer une dynamique et permettre peut être d'avoir une demande plus importante que celle escomptée au départ. Il suggère de prévoir la dépense au BP et voir plus tard la décision prise.

Questions sociales : RAS

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h05.